

# Syndicat National des Sapeurs-Pompiers Professionnels et des PATS des SDIS de FRANCE FORCE OUVRIÈRE



**“ Quand je revendique, c'est pour construire ”**



Arcachon, le 26 mars 2014

## **COMMUNIQUÉ**

---

## **SDIS 34** **Encore un échec des négociations**

Voilà plusieurs mois que le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de l'Hérault est englué dans des conflits sociaux lourds.

A qui peut bien profiter cette situation ?

Le Syndicat National des Sapeurs-Pompiers Professionnels et Personnels Administratifs, Techniques et Spécialisé (SNSPP-PATS), comme cela s'est pratiqué en d'autres endroits du territoire national, a demandé à la Direction Générale de la Sécurité Civile et Gestion des Crises (DGSCGC) la nomination d'un médiateur pour tenter de démêler la situation.

Pour seule réponse, il nous a été indiqué que l'État doit respecter la libre administration des collectivités. Dont acte.

Toutefois, on constate, que ces quatre dernières années, trois conflits majeurs ont éclatés entre les soldats du feu et leur hiérarchie dont leur Directeur départemental est en place depuis environ quatre ans.

Face à cette situation, où la colère du plus grand nombre de sapeurs-pompiers, toutes catégories confondues, va grandissante, on apprend, hier matin, que le bureau du Colonel a été déménagé par la fenêtre pendant que les responsables syndicaux tentaient, une énième fois, de rencontrer des Élus au Conseil général.

Face à cette exaspération, d'une large majorité d'agents, ne cherche-t-on pas à jouer la montre et vouloir discréditer le mouvement en refusant d'écouter et entendre les syndicats majoritaires pour espérer un débordement, voire un drame ?

Nous soutenons nos représentants départementaux dans leurs actions de négociation visant à l'application des textes dans l'intérêt du service public et des personnels.

Nous exigeons que soit nommé un médiateur sans délai. Laisser s'enliser davantage la situation, ne peut être que préjudiciable au service public et aux agents.

Il apparait une rupture évidente de la confiance des personnels envers leur hiérarchie, dont les contestables méthodes de management doivent cesser pour arriver à un climat apaisé.

Nous saisissons une nouvelle fois le Directeur de la DGSCGC pour que ses services, dont l'inspection, soient saisis et puissent faire des propositions à l'intention des élus décideurs du Conseil d'Administration du SDIS-34, du Préfet et du Conseil Général de Hérault.

Le Bureau national

Proposer- négocier-contracter

[snspp-pats@snspp.fr](mailto:snspp-pats@snspp.fr) Tél. : 05 56 83 08 18  
34 rue Nelly Deganne – 33 120 Arcachon  
[www.Snspp-pats.com](http://www.Snspp-pats.com)

[unssp-fo@fosp.com](mailto:unssp-fo@fosp.com) Tél. : 06 62 05 73 23  
153-155 rue de Rome 75017 PARIS  
[www.fo-sdis.org](http://www.fo-sdis.org)